

A cette objection, la réponse est dans le fonctionnement de chemins de fer identiques dans des villes très-populeuses où jamais ne s'est produit aucun accident.

Quelle révolution dans nos mœurs, nos usages, notre civilisation! tout le monde en voiture ! Que diraient nos pères s'ils voyaient leurs petits-fils en tramway ? Et d'abord comprendraient-ils notre langue? Corneille ou Bossuet obligé de dire, à Paris: « Gomment dites-vous? »

— On lit dans la *Patrie* :

La Commission des chemins de fer est actuellement en possession d'un projet de loi fort important. Il comporte la concession de vingt lignes nouvelles devant traverser dans leur ensemble une longueur de plus de 280 kilomètres.

« La dépense évaluée se monte à 290 millions.

« Ces lignes seraient concédées à la Compagnie de Lyon, qui les accepte sans subvention et sans garantie d'intérêt.

« Une ligne de Lyon à Saint-Etienne figure parmi les chemins mentionnés au projet. »

— La séance de la Commission municipale qui a eu lieu le vendredi 23 octobre a eu Une importance particulière. Le budget de 1875 a été distribué aux membres de la Commission. En voici les principaux chiffres :

Recettes ordinaires. . . . .	11,241,000
— extraordinaires. . . . .	3,266,000
Total. . . . .	14,507,000
Dépenses ordinaires. . . . .	6,982,000
— extraordinaires. . . . .	7.525,000
Total. . . . .	14,507,000

— Voici le compte-rendu sommaire de la séance du 28 octobre :

*Dédoublement du Lycée.* — Adoptant la proposition du comité spécial du Lycée, la Commission :

Considérant que l'étude des propositions faites par M. le préfet n'a pas suffi pour déterminer la Commission à se prononcer immédiatement en faveur de la maison des frères de Caluire ;

Emet le vœu que M. le préfet lui présente *A'urgence* de nouveaux avant-projets d'établissement d'un lycée d'internes sur d'autres terrains, afin qu'une décision puisse être prise après comparaison des diverses propositions.